© Drogues Info Service - 14 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Infos opiacés

Par Profil supprimé Postée le 07/05/2021 17:51

> Bonjours, suite à la perte de mon permis pour stupéfiant (cannabis). J’ai fais un test urinaire pour passer en commission médicale. Le test urinaire est ressorti négatif pour le cannabis / cocaine / amphétamines. Mais pour les opiacés j’ai un taux de 6 ng/ ml (le seuil de positivité est de 300 ng/ml). Sur la feuille des résultats ça n’indique pas que c’est négatif pour les opiacés, ça indique juste 6 ng/ ml. Alors ma question est ce que suis positive ou négative pour les opiacés ? Es ce que ça va passer pour la commission médicale ? Merci

---

Mise en ligne le 11/05/2021

Bonjour,

Votre test indique un résidu d'opiacés dans les urines. La commission médicale donne un avis sur la base duquel la préfecture prend une décision souveraine pour la restitution du permis de conduire, au regard de l'ensemble des éléments dont elle dispose. Nous ne pouvons présager de la décision finale.

Bien cordialement,